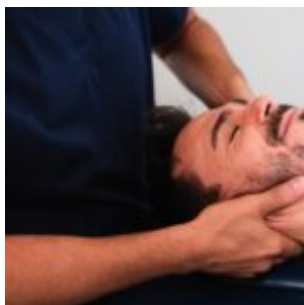


Masseurs-kinésithérapeutes : résultats de l'appel à projet de recherche 2022



© 2022 Les Echos Publishing

L'Ordre veut développer et promouvoir la recherche en kinésithérapie pour permettre aux masseurs-kinésithérapeutes d'optimiser leur exercice quotidien et d'améliorer la qualité de leurs actes. Depuis 3 ans, il propose à cette fin de participer au financement de travaux de recherches, via des appels à projet nationaux. Les projets qui répondent à ces appels font l'objet de plusieurs expertises et d'un vote final en séance plénière du Conseil national, les lauréats se voyant attribuer une aide financière dont l'enveloppe globale se monte à 60 000 €.

3 projets accompagnés financièrement

Pour cette session 2022, 21 candidats ont ainsi postulé auprès du Conseil national de l'ordre, lequel a retenu 7 projets pour produire un dossier complet, dont 3 vont faire l'objet d'une dotation. Il s'agit, pour la première place, d'un projet sur « Les vibrations musculaires locales pour promouvoir la neuroplasticité et réduire la spasticité chez des patients AVC en phase subaigüe ». Puis, en seconde place, on trouve ex-aequo les projets : « Évaluation de l'effet de la kinésithérapie respiratoire par in-exsufflateur mécanique sur

la fonction respiratoire chez des patients atteints de Sclérose Latérale Amyotrophique » et « Efficacité à long terme d'un programme d'Éducation aux Neurosciences de la Douleur sur l'activité physique du patient présentant une Lombalgie Chronique ».

© 2022 Les Echos Publishing